

POLITIQUE DE COLLECTE ET UTILISATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES – MON MASTER

Traitement des données à caractère personnel obligatoire

plateforme nationale Mon Master. Pour en savoir plus sur ce traitement, les candidats sont invités à consulter la politique de protection des données publiée sur la plateforme Mon Master.

PRINCIPES GENERAUX

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après RGPD) fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, l'Université Paris-Saclay est tenue de mettre en œuvre et d'exploiter des traitements de données à caractère personnel relatifs aux étudiants et stagiaires formés, ainsi qu'aux candidats qui postulent.

RESPONSABLE DE TRAITEMENT ET COORDONNEES

L'Université Paris-Saclay est responsable des traitements mis en œuvre pour examiner, évaluer et classer les candidatures qui lui sont transmises par l'intermédiaire de la plateforme nationale Mon Master, ainsi que pour prendre et gérer les décisions d'admission correspondantes.

Université Paris-Saclay
3 rue Joliot Curie
Bâtiment Breguet
91190 Gif-sur-Yvette

Le ministère chargé de l'Enseignement supérieur est responsable du fonctionnement de la

FINALITES ET BASE LEGALES

Vos données personnelles peuvent être collectées pour les finalités suivantes :

1. Assurer la gestion des candidatures tels que la réception, l'examen et le classement (Mission d'intérêt public).
2. Assurer la gestion des recours (Obligation légale).
3. Assurer la gestion du dispositif des saisines du recteur de région académique (Obligation légale)
4. Préparer l'inscription administrative des candidats admis (Obligation légale).
5. Permettre à l'outil de candidature, la création et la gestion d'un compte utilisateur (Intérêt légitime).
6. Produire des statistiques et des indicateurs de pilotage relatifs aux candidatures et aux admissions, dans la mesure du possible à partir de données agrégées ou anonymisées (notamment enquête des organismes de l'État et études internes Mission d'intérêt Public)

DESTINATAIRES DES DONNEES PERSONNELLES

L'Université Paris-Saclay s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés. L'Université Paris-Saclay peut faire appel à des prestataires externes n'agissant que sur instruction de l'Université Paris-Saclay et n'ayant accès aux

données à caractère personnel des utilisateurs que pour exécuter les services demandés.

Destinataires internes :

-Les personnels administratifs et enseignants habilités par l'Université Paris-Saclay.

Destinataires externes :

-Les prestataires de services de l'Université Paris-Saclay (organismes de labellisation, certification, fournisseurs de systèmes d'informations, etc.).

-Les éditeurs de contenus ou de services pédagogiques liés à l'Université Paris-Saclay.

-Les autorités de tutelle : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, Rectorat.

- Les membres de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

-Tout destinataire exerçant un mandat légal et pouvant exiger des informations personnelles (tribunaux, services de l'État, etc.).

-Universités et écoles partenaires de l'Université Paris-Saclay, notamment universités et partenaires étrangers hors UE.

Les autorités administratives ou judiciaires habilitées à obtenir communication des données en application d'une disposition légale ou réglementaire.

CARACTERE OBLIGATOIRE DE CE RECEUIL

La candidature à une formation de l'université est facultative mais les données recueillies sont nécessaires à la gestion et au suivi de l'inscription.

TRANSFERT DE DONNEES

Aucun transfert de données n'est effectué en dehors de l'Union Européenne excepté dans le cadre d'années effectuées à l'étranger.

DUREE DE CONSERVATION

Pour les candidats classés sans suite, le dossier

est conservé jusqu'à extinction des voies de recours et pour une durée maximale de deux ans après la clôture de la campagne de candidature.

Pour les candidats admis, les données de candidature sont conservées pour une durée maximale de six ans (durée accréditation) après la clôture de la campagne de candidature à des fins de pilotage.

Les données relatives à la traçabilité des accès de chaque campagne sont conservées pendant un an.

SECURITE

L'Université Paris-Saclay s'attache à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos données, et met en œuvre des mesures de sécurité techniques, logistiques et organisationnelles adaptées. Ces mesures assurent un niveau de sécurité adapté aux risques qui accompagnent le traitement de vos données à caractère personnel et, en tout état de cause, des données fournies.

DONNEES COLLECTEES

Dans le cadre de l'examen et de la gestion des candidatures transmises par l'intermédiaire de la plateforme Mon Master, l'Université Paris-Saclay peut traiter les catégories de données suivantes :

Données d'identification : Nom, nom d'usage, prénoms, civilité, date et lieu de naissance, nationalité, identifiant national élève (INE) et numéro de candidat Mon Master.

Coordonnées : Adresse postale, adresse électronique et numéro de téléphone.

Données relatives au parcours scolaire et universitaire : Diplômes obtenus ou préparés, établissement fréquenté, spécialité ou parcours suivi, années d'études, résultats universitaires, relevés de notes, informations relatives au baccalauréat, mobilités internationales et avis de poursuite d'études.

Données relatives à la candidature : Formation demandée, statut du dossier, pièces justificatives, réponses aux questionnaires, lettre de motivation, projet professionnel ou de recherche, lettres de recommandation, curriculum vitae, portfolio, tests, certifications et autres documents demandés par la formation.

Données relatives aux expériences professionnelles et aux stages : Employeur ou organisme d'accueil, intitulé du poste ou du stage, durée, missions exercées, quotité de travail et justificatifs correspondants.

Données relatives à l'évaluation de la candidature : Appréciations des commissions pédagogiques, résultats d'entretiens, d'épreuves ou de tests, classement, rang sur liste d'attente et décision d'admission ou de refus.

Données relatives aux propositions d'admission :

Nature et date de la réponse apportée par le candidat, acceptation ou refus de la proposition, maintien sur liste d'attente et, le cas échéant, recherche d'un contrat d'alternance.

Données relatives à la situation particulière du candidat : Statut de boursier, demande de césure, candidature en formation continue, situation professionnelle, statut de sportif de haut niveau, d'artiste confirmé ou d'étudiant entrepreneur, ainsi que les justificatifs associés.

Données relatives au handicap ou à l'état de santé

Lorsque ces informations sont nécessaires à l'étude des besoins d'accompagnement ou d'aménagement, l'Université peut traiter des données relatives à une situation de handicap, aux aménagements déjà accordés, aux besoins médico-sociaux ou à certaines contraintes géographiques liées à la situation du candidat. Ces données sont accessibles uniquement aux personnes spécialement habilitées.

Données relatives à l'inscription des candidats admis : État de l'inscription administrative et, le cas échéant, présence ou absence du candidat lors de la rentrée.

Données relatives aux recours : Demandes de réexamen, réclamations, recours administratifs ou contentieux, échanges avec le candidat et pièces nécessaires à leur traitement.

Les données effectivement collectées peuvent varier selon la formation demandée et la situation du candidat. Seules les informations nécessaires à l'examen de la candidature et à la gestion de la procédure d'admission sont utilisées par l'Université.

EXERCICE DE VOS DROITS

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée

dite « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD », vous disposez sur vos données, d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement.

Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer un message en justifiant votre identité et en écrivant à notre DPO via le mail suivant : dpd@universite-paris-saclay.fr, ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3, rue Joliot Curie, 91190 Gif sur Yvette.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet : <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07

VIOLATION DES DONNÉES

En cas de violation de données à caractère personnel, l'Université Paris-Saclay s'engage à en notifier à la CNIL dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur.

ÉVOLUTION

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la CNIL ou des usages.

Règles de sécurité et de confidentialité attendues dans le cadre de leurs fonctions

L'Université met en œuvre l'ensemble des mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données traitées. Conditions d'accès

L'accès aux outils, locaux, applications et données est strictement réservé aux agents autorisés dans le cadre de leurs missions.

Chaque agent dispose d'un compte nominatif, personnel et non transférable. Le partage d'identifiants ou de mots de passe est interdit.

Les droits d'accès sont définis selon le principe du "moindre privilège" : seuls les accès nécessaires à l'exercice des missions sont accordés.

En cas de départ, de mobilité ou d'absence prolongée, les accès doivent être désactivés ou ajustés sans délai.

Limitation d'usage

Les informations, documents et outils mis à disposition dans le cadre du travail ne peuvent être utilisés qu'à des fins professionnelles.

Toute utilisation à titre personnel, commercial ou extérieur à la mission est interdite.

Les agents et utilisateurs s'engagent à ne pas copier, transférer ni diffuser de données internes sur des supports ou espaces non sécurisés (clé USB personnelle, messagerie privée, cloud non autorisé, etc.).

Les traitements de données personnelles doivent respecter le RGPD et les règles internes de confidentialité (registre des traitements, mentions d'information, durée de conservation, etc.).

En cas de doute, d'incident de sécurité ou de perte de données, le supérieur hiérarchique et le DPO doivent être informés immédiatement